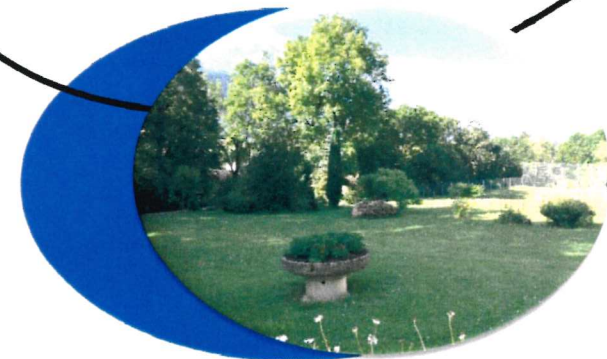




# Rapport annuel 2022



# Rapport annuel 2022

## La présidente

### **Rapport du comité de direction du Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC) pour l'année 2022**

Après une pandémie marquante, collaborateurs et enfants du CEPC ont pu reprendre des activités normales en 2022. Énergie, créativité et humanité débordent dans les couloirs de la plus grande institution francophone bernoise de sa catégorie. Le CEPC vit, le CEPC grandit. Son comité se tourne résolument vers l'avenir pour que l'institution poursuive son évolution en lien avec les besoins des enfants et adolescents accueillis. L'équipe du CEPC et son comité s'investissent pour adapter ses moyens de gestion managériale et d'encadrement spécialisés dans un environnement en constante et rapide mutation.

### **Le Comité de direction**

Composition dès le 01.08.2021 – Inchangée en 2022

Présidente : Lucie Noirat

Membres : Joëlle Gabbarini, Valérie Gianoli, Cédric Michel, Thomas Rügsegger.

Le comité est composé de cinq membres.

### **Activités**

Le comité de direction, afin de gagner en efficacité dans le suivi des affaires du CEPC, a décidé d'augmenter le rythme de ses séances. Auparavant rendez-vous trimestriels, les séances ordinaires du comité sont devenues mensuelles depuis le printemps 2022.

La composition du comité n'a pas changé mais le système de dicastères introduit en 2021 a connu quelques adaptations qui seront finalisées durant l'exercice 2023. Globalement, le comité est satisfait de sa réorganisation qui permet de tendre vers une meilleure attribution des activités en fonction des compétences des membres qui permettra une plus grande efficacité et un renforcement de la transversalité.

L'évolution des exigences de l'autorité cantonale – organe de financement de la mission - ainsi que la dimension de l'institution exige également de repenser les différents moyens de conduite et de gestion. Le comité s'est dès lors investi dans une réflexion sur la définition d'une vision, d'une mission et d'objectifs stratégiques et opérationnels. Les moyens et ressources sont en cours d'analyse. En réflexion également, le positionnement du CEPC dans le paysage des prestations dans le cadre des partenariats et de l'AOUP.

### **Vie du CEPC en 2022**

Le CEPC a généralement affiché complet, mais le nouveau modèle de fonctionnement à la facturation de l'Office des mineurs faisant directement dépendre les ressources financières du taux d'occupation cause des inquiétudes importantes quant à la gestion des ressources et à l'éthique. Le con-

## **Table des matières**

La présidente	3
Le directeur	5
Secteur éducation	
Placement courte durée	8
Placement longue durée	11
Secteur famille	13
Scolaire	15
Administration / Intendance	16
Finances	20
Arista	20
Compte de résultat	22
Bilan	23

cept éducatif a pour objectif de réintégrer les enfants dans la sphère familiale, ce qui peut dorénavant causer des pertes financières à l'institution. Par ailleurs ce modèle rend difficile la réalisation du budget. Des adaptations du système seront à notre sens indispensables. De nouveaux indicateurs de gestion ont été introduits pour déterminer le coût des prestations de l'institution et évaluer les risques de la facturation par prestation.

Le Groupe d'accueil d'urgence (GAUO) connaît des fluctuations dans son occupation, chose inhérente à la nature-même d'une telle structure. L'estimation du taux d'occupation dans le budget est donc un exercice particulièrement compliqué pour le GAUO.

Du côté des infrastructures, des investissements ont été effectués notamment pour la modernisation et mise aux normes de l'ascenseur ainsi que l'installation d'éclairages LED dans les couloirs du bâtiment central.

Un concept d'urgence a été réfléchi en cas de crise de l'énergie (calcul de l'autonomie, mise en place d'une police du feu, exercice d'évacuation incendie, préservation de la chaîne du froid, etc.).

Enfin, après une pandémie paralysante, les traditionnelles fêtes du CEPC ont enfin pu se tenir à nouveau en 2022. Le personnel, les enfants et les familles ont ainsi pu partager des moments festifs autour de repas, spectacles, vidéos et jeux en tous genres.

#### Remerciements

Le comité de direction du CEPC remercie l'AOUP, son président, son secrétaire et l'ensemble du comité et des membres pour leur soutien et pour leur volonté de trouver des solutions d'avenir dans la collaboration entre institutions.

Nous remercions également les comités de SOCIALBERN et de la PIEA, les autorités cantonales, l'Office des mineurs (DIJ) et l'Office de l'école obligatoire et de conseil (INC).

Nous exprimons notre gratitude aux membres du collège de direction du CEPC, à toutes les collaboratrices et collaborateurs, aux partenaires externes, pour leur professionnalisme et leur engagement au service du bien-être des enfants du CEPC.

Lucie Noirat, présidente



## Le directeur

Le rapport annuel constitue une occasion de poser un regard quelque peu distancié sur l'année écoulée mais aussi de faire quelques arrêts sur image sur les temps forts qui ont jalonné cette période.

Si la vie au CEPC ont continué d'être colorée par la pandémie du coronavirus, à l'instar de l'annulation du camp de ski, le cours des choses est progressivement revenu à l'ordinaire.

L'année 2022 a sans conteste été marquée par la révision de la loi sur l'école obligatoire (REVOS) d'une part et l'introduction de la loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP) d'autre part.

Jusqu'à présent sous l'égide de l'Office des personnes âgées et handicapées, les élèves avec un besoin de soutien particulier fréquentant les établissements spécialisés de la scolarité obligatoire sont désormais affiliés à l'Instruction publique. Cette évolution est à saluer puisqu'elle confère à tous les écoliers un statut identique d'élève.

La mise en œuvre de la LPEP destinées aux enfants avec un besoin d'accompagnement éducatif particulier n'a pas été sans incidence au niveau de la gouvernance, notamment en matière de subventionnement. Jusqu'ici basé sur un budget annuel, ce nouveau modèle introduit un financement mensuel par place occupée. S'il est trop tôt pour en prendre pleinement la mesure, une question de fond se pose toutefois. Le but de tout placement est de permettre à l'enfant de retourner le plus rapidement possible dans son milieu familial. De manière certes schématique, mieux les établissements socio-éducatifs travaillent plus le risque de voir leur rémunération diminuer existe.

#### Les activités :

La classe blanche consacrée à des activités extra-scolaires a été reconduite dans une formule par petits groupes. Formidable terrain de jeu, le Grand Chasseral s'est prêté à de multiples expériences.

Après l'annulation des éditions précédentes, la fête annuelle qui signe la fin de l'année scolaire a pu reprendre ses quartiers. Confirmée dans une version orientée kermesse, elle a une fois encore été un moment festif, de convivialité et de partage.

Le camp d'été s'est déroulé peu de temps après durant la première semaine des vacances d'été. Réunissant une quinzaine d'enfants, il s'est déroulé à Crans-Montana dans un chalet à l'infrastructure parfaitement adaptée et dans une région offrant de nombreuses possibilités d'activités. Découverte de la région, balades et baignades ont recueilli l'adhésion de toutes et tous.

La « rentrée ensemble » qui se concrétise par une marche réunissant les jeunes et une majorité du personnel permettant de se retrouver au bord du lacs pour partager des jeux. Le millésime 2022 fut sans conteste une réussite si l'on songe au sourire affiché par les participant.es.

Enfin, nous ne passerons pas sous silence la fête de Noël qui s'est tenue dans une version déjà expérimentée mais non moins féérique. Le concours de décoration des portes a encore une fois démontré toute la créativité et le talent des jeunes que nous accompagnons.

### Les jeunes :

Sur un effectif de 35, 8 jeunes – 4 filles et 4 garçons – ont quitté le CEPC pour les placements dits de longue durée ce qui représente un taux de rotation de 23%. 6 sont partis au terme de leur scolarité obligatoire pour entamer une formation professionnalisante. Une autre solution d'accompagnement a dû être organisée pour 1 fille et 1 garçon de manière à répondre à leurs besoins spécifiques.

Doté de 6 places, 13 jeunes sont passés par le groupe d'accueil d'urgence et d'observation (GAUO) durant l'année 2022 avec un taux de rotation s'élevant à 217%. 2 garçons sont passés du GAUO à un placement à long terme au CEPC et 1 fille a continué d'être accompagnée dans une structure résidentielle de son canton d'origine. Il est à relever que 10 jeunes sont retournés au sein de leur famille après avoir bénéficié de ce dispositif transitoire.

### Le personnel :

Le CEPC a connu un tournus autant important que l'année précédente. 11 collaborateurs et collaboratrices ont quitté le CEPC au cours de l'année 2022 pour un taux de rotation s'élevant à un peu plus de 13%. 10 dans le secteur éducatif et 1 dans le secteur administration. Ces départs sont liés pour une grande majorité à une réorientation professionnelle ou à un déménagement. La question salariale est également un élément qui se doit d'être considéré sachant que les cantons francophones limitrophes proposent une rémunération largement supérieure dans le domaine de l'éducation sociale. Conjugée à un assèchement observé de personnel éducatif titulaire d'une formation de type HES ou ES, cette dimension accentue singulièrement les difficultés de recrutement et porte préjudice au maintien de la stabilité des équipes.

L'année 2022 a vu le départ à la retraite de Madame Anne-Laure Bonardo, coordinatrice du secteur intendance, après 22 ans d'activité. Nous tenons à lui dire ici toute notre gratitude pour sa fidélité et la qualité de son investissement. Nous saisissons l'occasion pour souhaiter une très cordiale bienvenue à Madame Isaline Vuilleumier qui lui a succédé.

Bienvenue également à Madame Céline Boesiger-Gilliéron qui a repris la fonction de responsable du secteur administration/intendance au mois de juillet 2022 suite au départ de son prédécesseur, Monsieur Cédric Dubail.

Après plus de 3 années de vacance, le poste de responsable du secteur scolaire a enfin pu être repourvu. Enseignante depuis mai 2019 au CEPC, Madame Israh Mahmood a été nommée à cette fonction au mois d'octobre 2022. Nous lui souhaitons plein succès – ce dont nous ne doutons pas – dans ses nouvelles attributions.

Parallèlement à sa mission première, le CEPC continue de vouloir être une entreprise formatrice et sociale au sens large. L'année 2022 a vu les demandes de stage diminuer de manière significative, notamment celles concernant les stages requis au cours de la formation en travail social. 1 seule personne en préformation d'éducateur/éducatrice a été accompagnée en 2022. Cette situation est à mettre en miroir avec la situation de manque de personnel formé sur le marché mentionnée plus haut.

Nous relèverons toutefois que 4 étudiant.e.s ont été accompagné.e.s dans le cadre de leur formation à la Haute école pédagogique.

Dans le cadre de son habilitation par le Service civil, 2 personnes ont effectué une affectation dans le secteur scolaire et 1 personne dans le secteur de l'intendance.

L'accompagnement d'enfants et d'adolescents qui traversent une situation de difficultés socio-familiales est un métier passionnant mais au combien exigeant. Entre doute et certitude, force de conviction et perplexité, nous savons l'engagement qu'il demande. Nous ne terminerons donc pas ce rapport sans dire toute notre reconnaissance à l'ensemble des collaborateurs, toutes fonctions confondues, pour leur investissement sans relâche.

Vincent Delémont



## Dis... je peux sortir ce soir ?

Un article sur les sorties dans le rapport annuel d'un « internat », cela peut paraître singulier. Mais notre travail ne consiste pas seulement à accueillir des jeunes vivant une situation familiale compliquée. D'ici aussi, ils profiteront de sorties, ou alors ce sera de chez leurs parents lors des visites du week-end ou des vacances. Dans cette phase de vie qu'est l'adolescence, les sorties représentent certes des dangers, mais surtout une opportunité d'apprendre à choisir ses amitiés, à mettre des limites pour se protéger, à négocier, organiser et bien d'autres éléments qui composent l'autonomie. Ceci pour autant que les parents ou adultes responsables de l'éducation de l'adolescent établissent avec lui un cadre correct et acceptable pour chacun. Et puis, finalement, les lectrices et lecteurs de ce rapport, tireront sans doute parti, au-delà d'éléments et de chiffres illustrant la vie de notre institution, de quelques lignes qui nourriront leur quotidien ; surtout s'ils sont eux-mêmes parents d'adolescents.

## Les sorties d'ados, C comme...

### 1. Changement

- A l'adolescence, votre enfant est en plein changement.
- Les copains prennent de plus en plus de place. Mais c'est une place différente de celle des parents et il n'est pas sain que ces derniers cherchent à se mettre dans un rôle de copain. L'ado a besoin de se démarquer de ses parents.
- Différence entre ton père et tes copains ? Traite ton père de blaireau, tu verras bien !

### 2. Capacité / Compétence

- Parents, ayez confiance en vos capacités et compétences propres.
- Personne ne connaît si bien votre enfant que vous.
- Ayez recours à votre bon sens.
- Vos valeurs familiales sont importantes et valables. Aucune famille n'est identique et il n'y a pas une règle unique.

### 3. Cadre

- Les enfants et donc les ados ont besoin d'un cadre auquel se confronter et qui va être rassurant. Celui-ci se définira notamment à partir de :
  - \* La loi
  - \* Les besoins physiologiques de l'enfant (santé, développement, ...)
  - \* Votre connaissance du terrain et des risques
- Les jeunes ne peuvent maîtriser tous ces paramètres, ce sera donc aux parents d'être prêts à imposer certaines choses, de ne pas craindre d'être des empêchements de tourner en rond...

## 4. Confiance

- Dans le même temps, il est important que se développe la confiance.
- Votre enfant a besoin d'avoir une certaine marge d'action personnelle.
- Obtenir la confiance de ses parents est un des capitaux les plus importants qu'un jeune puisse travailler à acquérir.
- La confiance permet de négocier de nouvelles choses et d'étendre progressivement le cadre, tout en restant dans les limites du code pénal.

## 5. Collaboration

- Si les parents doivent avoir confiance en leurs capacités, il ne faut pas pour autant négliger la collaboration :
  - \* Entre conjoints lorsque c'est possible
  - \* Avec d'autres parents. Cela vous permettra d'être plus forts ensemble et de ne pas céder aux « Tous mes copains le font, ils ont le droit... » et autres « les autres parents ne font pas comme toi... »
  - \* Avec les professionnels qui vous entourent : enseignants, infirmières scolaires, éducateurs, professionnels de la prévention et du social, ...

## 6. Connaître

- Prenez la peine et le temps de savoir quel projet votre enfant fait pour ses sorties. Vous avez besoin d'un certain nombre d'info sur la durée, le lieu, qui sera-là, ce qui se passera. N'oubliez pas toutefois que votre enfant a aussi droit à son intimité et à ne pas tout dire.
- Apprenez-lui à vous le communiquer suffisamment à l'avance pour ne pas avoir à réagir sous la pression du temps
- Informez-vous sur ce qui se fera, si nécessaire en appelant les parents de l'ami qui invite. Informez-vous sur les risques, les droits, les possibilités qui s'offrent à vous et votre enfant

## 7. Communiquer

- Communiquez avec votre enfant afin qu'il sache ce que vous autorisez ou non ; quelles sont vos valeurs ; ce qui peut être négocié ou non ;
- Informez-le aussi sur les risques qu'il peut rencontrer, l'aide qu'il pourra trouver, ....

## 8. Contrat

- Soyez prêts à négocier certains points.
- Etablissez un contrat avec votre enfant : heure de rentrée, lieu de sortie, argent à disposition, ... conséquences en cas de non-respect, mais aussi, de manière plus positive, en cas de respect, quelles perspectives pour la suite.

## 9. Conflits

- Les conflits font partie de la vie et ils permettent d'évoluer. Il est inévitable qu'il y en ait
- Tout ne s'effondre pas parce que votre enfant a transgressé, même assez largement une fois, vos exigences et recommandations.
- Il s'agit d'être attentifs à des changements dans le comportement général plus qu'à une ou l'autre transgression ponctuelle, qui sont surtout la manifestation du besoin de tester.

- Si toutefois, un comportement qui vous inquiète s'installe, n'hésitez pas à prendre rapidement contact avec des professionnels qui pourront vous aider.

#### 10. Célébrer

- Et, finalement, n'oubliez pas de célébrer les réussites de votre ado. Encouragez votre enfant lorsqu'il a bien géré sa sortie ou les défis qu'il a pu rencontrer durant celle-ci. Vous renforcerez ainsi les comportements souhaités et le développement d'une saine autonomie. Même s'ils font parfois mine d'être indifférents, notre valorisation est très importante pour les ados.

Alain Gerber, responsable du secteur



## Secteur éducation - placement longue durée

Les comportements violents institutionnels : que faire ?

Cette année ne fut pas de toute facilité pour le secteur éducatif. Différentes équipes éducatives ont accompagné des enfants-adolescents qui ont montré des mouvements de violences physiques et/ou morales envers les éducateurs. Les enfants-adolescents que nous accompagnons sont pour la plupart traumatisés, en manque de repères et fortement anxieux. Ces troubles d'anxiétés peuvent régulièrement s'associer à des comportements agressifs. Ces jeunes en perte de repères, en opposition régulière avec le cadre et l'autorité ont bousculé la dynamique des groupes éducatifs mais aussi la dynamique institutionnelle. Ces comportements affectent d'autre part autant l'individu que l'institution.

Répondre aux situations de violence c'est entre autres constituer un collectif de travail en équipe qui se connaisse et se reconnaisse pour construire et élaborer des réponses éducatives cohérentes qui visent à endiguer la spirale de la violence. Cela semble évident, mais ce n'est pas simple du tout car la plupart des enfants-adolescents que nous accueillons sont hypersensibles et ressentent fortement les émotions. Ils peuvent ainsi percevoir les vulnérabilités, ressentir l'anxiété, les doutes des adultes qui les entourent. Il est normal qu'un éducateur puisse avoir des doutes voire une forme d'anxiété lorsqu'il doit accompagner un jeune totalement déstructuré qui fait régulièrement des crises et montre des actes de violence. L'imprévisible insécurise, sous 'normalis. Pour autant les enfants-adolescents comptent sur les éducateurs pour apaiser leur propre anxiété. Cela passe principalement par la capacité à créer le lien. Ce lien d'attachement entre l'éducateur et le jeune est fort, cette relation établie avec lui est la base de tout ! Avec certains enfants-



adolescents le lien d'attachement est facile à établir. Avec d'autres, l'établissement de ce lien sera plus long et complexe. Il est tout à fait normal qu'un enfant-adolescent qui a vécu plusieurs ruptures de lien soit plus réticent à créer un nouveau lien d'attachement. Pour un tel jeune il peut être risqué de s'attacher à un adulte. Il est alors essentiel d'offrir un cadre sécurisant, une constance dans l'accompagnement ainsi qu'une cohérence. Un cadre éducatif stable représente un point de départ important pour l'établissement d'une relation d'attachement.

Par ailleurs, je pense que la récurrence des comportements agressifs pourrait bien peser davantage que la gravité des coups ! C'est bien ce que nous vivons au CEPC. Je ne néglige en aucun cas les événements violents dirigés contre les éducateurs, bien sûr. La chronicité de la violence pourrait également augmenter le stress au sein des équipes éducatives. Si le contexte de travail rend stressé, le jeune sentira le stress de l'éducateur. Il deviendra fébrile et aura du mal à contenir son agressivité. Plus un éducateur se montre affecté par les démonstrations agressives et plus il engendre l'anxiété chez l'enfant. Nous allons accueillir de plus en plus d'enfants-adolescents traumatisés, cela semble clair au vu des demandes de placement, cela concerne toutes les institutions similaires à la nôtre.

Il paraît nécessaire de s'arrêter ensemble, de questionner nos pratiques et thématiser ce phénomène actuel, celui de la violence, qui bouscule les institutions.

Pour terminer, je remercie toutes les équipes éducatives pour l'investissement fourni et l'accompagnement de qualité offert aux enfants que nous accueillons.

Vincent Augusto, responsable du secteur



## Secteur famille

L'année écoulée ne fut pas sans enjeux en termes de contenance psychique. Certaines situations ont nécessité des hospitalisations et certains placements se sont terminés prématurément entraînant une rupture pour les jeunes concernés. Lorsqu'un jeune est amené à vivre un moment de sa vie en foyer, travailler à créer un environnement le plus sécurisé et stable possible dans lequel chaque enfant puisse vivre des expériences positives et correctrices est un défi quotidien pour les professionnels. La plupart de ces enfants souffrent du syndrome de stress post-traumatique complexe ou encore d'autres troubles du comportement qui rendent plus difficile pour eux de gérer les relations avec les personnes qui les entourent.

Dans ce contexte institutionnel, quelle est la place du psychologue ? Quel est son rôle dans l'accompagnement des enfants, des familles et dans la collaboration avec les éducateurs et les enseignants ? Comment celui-ci peut-il co-construire avec les équipes et les familles un environnement qui sécurise les enfants ? Il y a bien sûr la nécessité de trouver un langage commun et psychoéduquer sur les différents troubles ce qui permet généralement de les externaliser et éviter de stigmatiser l'enfant. Pour ce rapport, j'aimerais toutefois m'arrêter sur un point spécifique : celui de la recherche des valeurs blessées chez l'enfant et sa famille car les identifier facilite la construction d'une nouvelle histoire moins enferrmée pour la famille en créant de la congruence entre les actes, les valeurs et les émotions.

Durant cette année, j'ai été particulièrement frappé de constater comment une attention particulière accordée à la compréhension des valeurs blessées peut apporter un soulagement et être un outil précieux. Cette recherche de compréhension peut être faite au travers de questions, provenant de la thérapie narrative et qui viennent ouvrir de nouvelles perspectives. L'approche narrative voit en effet la souffrance psychologique et la détresse émotionnelle non pas comme les manifestations d'un soi ou de parties de soi plus ou moins dysfonctionnelles, mais comme des témoignages de ce que la personne tient pour précieux et qui a été bafoué. Un aspect important pour repérer les valeurs blessées et d'être attentif aux questions d'autonomie et de relation. En tant qu'humain nous pourrions dire que nous avons tous besoin d'autonomie et de relation. Beaucoup de nos difficultés quotidiennes et la plupart des troubles psychiques surgissent lorsqu'il y a une contradiction entre la relation à l'autre et la relation à soi-même. Lors de telles contradictions, l'autonomie peut se construire contre la relation ou encore l'autonomie peut être sacrifiée pour la relation. Lorsque l'autonomie se construit sans relation, alors il y a un risque d'un vécu d'abandon. Lorsque la relation se construit sans autonomie, alors il y a un risque de vécu de maltraitance car il n'y a plus de place pour le sujet. Voici deux exemples inspirés de l'année écoulée.

Lucas (nom d'emprunt) a 16 ans. L'une de ses camarades l'embête discrètement durant la récréation. Des adultes sont présents à quelques mètres mais rien ne leur laisse supposer qu'un conflit est sur le point d'éclater. Soudainement, Lucas saisit un objet se trouvant à proximité et le jette violemment au visage de sa camarade qui s'effondre en larmes. Ceci engendre l'intervention des adultes. Lucas ne se calme pas et profère encore une ou deux insultes aux adultes qui sont intervenus. Personne ne comprend la réaction de Lucas d'autant plus qu'il ne semble pas

regretter son geste même plusieurs jours après l'incident. Cela a bien sûr une influence sur comment Lucas est perçu et sur comment les gens vont se comporter avec lui. A moyen terme, le risque est grand que Lucas s'enferme dans des relations négatives avec ses pairs et les adultes, ce qui risque d'augmenter son agressivité et son sentiment d'être incompris. Autrement dit, le risque est qu'il construise son autonomie contre la relation aux autres. Lors d'un entretien avec la famille, nous cherchons à comprendre qu'elles étaient les bonnes raisons que Lucas soit autant en colère, quelles étaient les valeurs importantes pour lui qui n'ont pas été respectées. Lucas arrive alors à verbaliser que pour lui il est important de ne pas se laisser marcher dessus. Il s'agit en quelques sortes d'une stratégie de survie que l'on peut bien comprendre en connaissant son histoire. Le fait de se connecter à cette valeur permet alors de débiter un travail de nuance. Son intention n'était pas de faire du mal à sa camarade mais de préserver une valeur importante pour lui. Cela étant, même si l'intention n'était pas malveillante, le geste était destructeur pour l'autre. Le fait de présenter la situation ainsi permet à Lucas alors de comprendre le vécu émotionnel de l'autre et éventuellement de s'excuser. Un travail peut également débiter afin de connecter Lucas à des expériences durant lesquelles il a l'eu impression qu'on essaie de lui marcher dessus mais où il a réussi à défendre ses valeurs différemment.

Delphine (nom d'emprunt) a 15 ans, elle entretient une relation avec un garçon plus âgé qui la maltraite et l'a plusieurs fois humiliée. Bien que dans son discours elle ne souhaite plus le voir, elle continue de lui écrire et de maintenir des liens avec lui. Dans le travail thérapeutique avec Delphine, elle arrive à réaliser qu'à certains moments de sa vie, elle s'est sentie abandonnée par ses parents et s'est sentie seule, terriblement seule. Elle est blessée et pense qu'elle n'est pas suffisamment intéressante pour que les gens s'intéressent à elle. Elle ne souhaite plus revivre son sentiment d'abandon si bien qu'aujourd'hui elle sacrifie son autonomie pour maintenir la relation avec ce garçon. Cela lui permet de lutter contre ses angoisses d'abandon et de solitude. La recherche de sa valeur blessée a permis que ses parents lui présentent des excuses et un travail thérapeutique peut être entamé pour la connecter aux expériences dans lesquelles elle ne s'est pas sentie seule ce qui lui procure un soulagement et lui permet de se distancer petit à petit de relations qui pourraient être maltraitantes pour elle.

Ces exemples sont bien sûr simplifiés afin de permettre l'écriture de ce rapport. Je souhaitais toutefois tenter d'éclaircir comment la recherche des valeurs blessées peut permettre de relier les adultes et les jeunes autour d'une nouvelle histoire qui ouvre de nouvelles perspectives de travail. Pour conclure, je souhaitais encore profiter de ces quelques lignes pour remercier tout un chacun pour sa collaboration très précieuse durant l'année écoulée.

Robert Honsberger, responsable du secteur

## Secteur scolaire

La scolarisation des élèves accueillis au CEPC, un défi de société !

L'école du CEPC, c'est parfois l'ultime étape après de multiples changements d'établissement, l'ultime étape avant une rupture de tout lien social. Le défi est donc immense, souvent complexe mais rarement impossible.

Pour certains élèves, l'enjeu est de re nouer avec l'institution « Ecole », après de longs mois d'errance et de décrochage scolaire. A leur arrivée au CEPC, un nouveau regard est porté sur l'élève, une nouvelle réponse est fournie, elle est adaptée aux besoins spécifiques de chacun, et doit viser un développement optimal des potentialités de chaque jeune, en partant de ses ressources et en travaillant à réduire les éventuels obstacles ou difficultés rencontrés.

Pour tous, il s'agit d'instruire et d'éduquer des valeurs qui permettront une vie en collectivité. Pour beaucoup, un tel apprentissage passe par un travail sur la gestion de la frustration. Le but étant de viser une gestion socialement admise. Pour beaucoup encore, un travail sur la posture du métier d'élève doit se faire préalablement, avant de pouvoir entrer pleinement dans des apprentissages purement didactiques. Et quels apprentissages que ceux de la scolarité obligatoire ! Des fondamentaux qui constituent un socle commun devant permettre, à chacun des jeunes du CPEC, de gagner en autonomie, en liberté, en formant des citoyens capables de penser par eux-mêmes, en sachant lire, écrire, compter, raisonner, faire usage d'esprit critique,

...  
L'année 2022 a été riche en événements, une magnifique exposition de fresques artistiques, réalisée par les élèves, est venue parer la salle polyvalente ainsi que les murs de l'école. Un concours de Noël, autour de décorations artistiques de portes, est venu nourrir des heures d'activités créatrices, créant parmi les jeunes une belle émulation. 2022 a également été l'occasion de dessiner les prémices d'un projet de collaboration entre le CEPC et le Parc Chasseral, en vue de valoriser la faune et la flore qui ornent notre joli site.

Enfin, en octobre de cette année, j'ai endossé ma nouvelle fonction en tant que responsable scolaire. Cela a été un immense honneur, en plus d'une profonde reconnaissance pour la confiance qui m'a été accordée. L'honneur d'accompagner au quotidien ces jeunes, mais aussi de soutenir l'équipe pédagogique qui œuvre, avec passion et patience pour relever tous ces beaux et immenses défis que nous rencontrons quotidiennement.

Merci à tous les membres du secteur scolaire, enseignants, logopédistes et psychomotricienne, pour leur implication, leur bienveillance, leur créativité et enfin, pour leur grande pugnacité et professionnalisme dans la gestion des situations les plus compliquées.

Merci également à l'équipe éducative, sans qui, les missions de l'école ne sauraient être pleinement honorées.

Israah Mahmood, responsable du secteur

## Secteur administration/intendance

### Secteur intendance :

#### Cuisine :

- L'équipe cuisine est composée d'un chef de cuisine, d'un cuisinier et d'un·e apprenti·e cuisinier·ère
- Depuis août 2021, Monsieur Joachim Schaedler, a repris le poste de chef de cuisine. Il est secondé par Monsieur Boris Charmillot qui a été engagé en septembre 2021.
- Madame Jessica Moeschler, apprentie cuisinière de 3ème année, nous a quitté au terme de son contrat d'apprentissage le 31.07.2022. Elle n'a malheureusement pas obtenu son CFC mais a acquis une bonne expérience en cuisine. Je lui adresse mes meilleurs vœux pour son avenir professionnel.
- Bienvenue à Monsieur Keith Brighton qui a débuté son apprentissage de cuisinier au 01.08.2022.

#### Nettoyage / Lingerie :

- L'équipe de nettoyage / lingerie est composée d'une coordinatrice et de trois gestionnaires en intendance.
- Comme indiqué dans le rapport du directeur, Madame Anne-Laure Bonardo, coordinatrice du secteur, nous a quitté fin février 2022 pour une retraite bien méritée après 22 années passées au CEPC. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour son avenir personnel. Madame Isaline Vuilleumier lui a succédé au mois de mars 2022.
- Nous souhaitons la bienvenue à Madame Clémence Azorin, gestionnaire en intendance, qui nous a rejoint au 01.07.2022 ainsi qu'à Madame Janine Pelletier qui complète l'équipe depuis juin 2022 pour palier l'absence d'une titulaire en raison de souci de santé.
- Toute l'équipe est polyvalente et travaille tant en lingerie qu'aux nettoyages et autres tâches attribuées à l'intendance.

#### Services techniques :

- Monsieur Damien Chételat, concierge, s'occupe de l'entretien et de la gestion de l'entretien technique des bâtiments mais également de l'entretien des espaces verts ainsi que de la sécurité. Il est ponctuellement secondé par des civilistes.

Un grand merci à toute l'équipe intendance pour son remarquable travail qui contribue à la bonne marche de l'institution au quotidien.

### Secteur administration :

#### Secrétariat :

- La soussignée a succédé à Monsieur Cédric Dubail dans la fonction de responsable du secteur administration/intendance au mois de juillet 2022.
- L'équipe administration est composée de 4 personnes : la responsable administration/intendance, 2 secrétaires-comptables (Madame Angie Beruwalage et Mme Cléonice Niklès) et une apprentie employée de commerce.
- Durant la transition entre le départ de Monsieur Cédric Dubail, fin avril, et l'arrivée de la soussignée début juillet, nous avons pu compter sur la disponibilité de Madame Cléonice Niklès qui a augmenté son taux de travail durant quelques mois et sur l'efficacité de Madame Angie Beruwalage qui a géré les tâches courantes de l'administration avec succès. Un grand merci à elles deux !
- Début août, nous avons accueilli Madame Léa Moser, pour sa 3ème année d'apprentissage. Elle est au bénéfice d'un contrat de stage de formation en entreprise et suit la filière 2+1 du Ceff Commerce à Tramelan.

#### Comptes :

Le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels arrêté au 31.12.2022, a été établi le 21.03.2023 par la Fiduciare Arista Bienne.

L'année 2022 est une année de transition pour le CEPC. En effet, depuis le 1er janvier 2022, le CEPC ne dépend plus de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration mais de deux autres entités, à savoir :

- \* L'office des mineurs du canton de Berne, pour la partie hébergement/accueil
- \* La direction de l'instruction publique pour la partie scolaire

Cela a conduit à une modification des normes comptables avec un passage aux normes Swiss GAAP RPC, et plus particulièrement l'application de la norme n°21 concernant « l'établissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif ».

Les comptes annuels ont donc été adaptés et révisés en fonction de ces normes. Il a, par conséquent, fallu établir de nouveaux documents pour les états financiers, en plus du bilan, du compte de résultat et de l'annexe : le tableau de financement, le tableau de la variation des capitaux et le rapport de performance.

Les contributions publiques reçues s'élèvent à :	Fr. 8'333'764,
dont :	
Contributions de l'office des mineurs :	Fr. 4'722'393
Contribution Office féd. Justice (hébergement) :	Fr. 665'512
Contributions instruction publique :	Fr. 2'779'808

Nous constatons un résultat bénéficiaire de Fr. 1'830'909 avant l'attribution aux divers fonds.



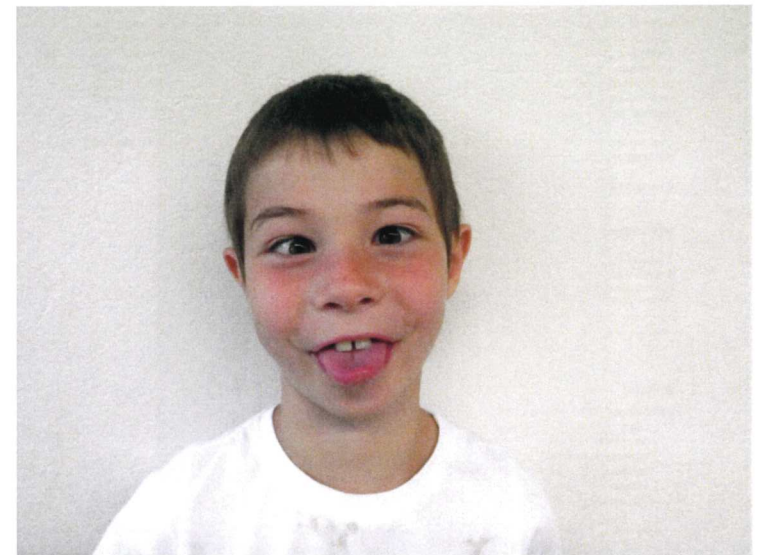
Fr. 1'796'692 ont donc été viré dans les différents fonds liés et Fr. 34'214 à la réserve de bénéfice.

Le bénéfice est réparti entre la partie scolaire pour 65% et le secteur éducatif pour 35%. Toutefois, concernant la partie scolaire, nous sommes tributaires d'une validation des comptes par la DIP car il est fort probable qu'un ajustement doive être effectué pour la somme perçue en trop.

Au niveau des charges, celles-ci se sont élevées à Fr.6'503'746, soit 8.06% de plus que l'année précédente. Cela s'explique par une augmentation des charges de personnel liées à l'engagement de collaborateurs, notamment suite au développement de la prestation du Groupe d'accueil d'urgence, ouvert au 01.06.2021.

Un grand merci à nos généreux donateurs qui permettent d'alimenter le compte « sport et loisirs » et ainsi faire bénéficier les enfants du CEPC de matériel adéquate et de loisirs bienvenus. Nous remercions également tous les sponsors pour leurs superbes dons pour notre tombola lors de la fête annuelle.

Céline Boesiger-Gilliéron, responsable du secteur



**arista** FIDUCIAIRE SA  
TREUHAND AG

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT**

de l'exercice 2022

**Centre éducatif et pédagogique Courtelary**

à l'attention de l'assemblée générale de l'Association des Œuvres  
d'Utilité Publique du district de Courtelary AOUP, Courtelary

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau sur la variation du capital, annexe et rapport de performance) du Centre éducatif et pédagogique Courtelary pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité du Centre éducatif et pédagogique Courtelary alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bienne, le 21 mars 2023

ARISTA FIDUCIAIRE SA

  
Gabriel Genesi  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

**Annexes :**

- Comptes annuels se composant :
- bilan
  - compte de résultat
  - tableau de financement
  - tableau sur la variation du capital
  - annexe
  - rapport de performance

ARISTA FIDUCIAIRE SA | Rue Général-Dufour 4 | 2502 Biel/Bienne  
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE



## Centre éducatif et pédagogique, Courtelary

## Compte de résultat

Pour la période du 1.1. au 31.12.	Réf.	2022	2021
		CHF	CHF
<b>Produit net des livraisons et des prestations</b>	2.16	<b>7'648'833.19</b>	<b>5'347'159.71</b>
Contributions DFJP		665'512.00	682'845.00
Dons		19'419.00	0.00
<b>Total des produits</b>		<b>8'333'764.19</b>	<b>6'030'004.71</b>
<b>Charges de personnel</b>	2.17	<b>-5'361'510.79</b>	<b>-5'037'697.35</b>
Matériel médical d'exploitation		-4'160.25	-5'360.20
Produits alimentaires et boissons	2.18	-127'075.21	-133'552.60
Ménage		-33'681.20	-32'266.99
Entretien/réparation immob. corporelles immeubles/meubles		-145'777.58	-110'310.52
Energie et eau		-114'430.20	-142'151.70
Ecole, formation et loisirs		-104'369.12	-46'288.54
Bureau et administration		-93'757.93	-103'913.32
Autres charges d'exploitation		-298'795.70	-233'614.40
<i>Total des autres charges d'exploitation</i>		<i>-922'047.19</i>	<i>-807'458.27</i>
<b>Amortissements</b>	2.19	<b>-192'383.91</b>	<b>-173'312.70</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1'857'822.30</b>	<b>11'536.39</b>
<b>Charges et produits financiers</b>	2.20	<b>-27'347.04</b>	<b>-21'521.83</b>
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	6	431.60	13'949.00
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>1'830'906.86</b>	<b>3'963.56</b>
Variation du capital des fonds		-1'796'692.65	0.00
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>34'214.21</b>	<b>3'963.56</b>

## Centre éducatif et pédagogique, Courtelary

## Bilan

Aux 31 décembre ...	Réf.	2022	2021
		CHF	CHF
<b>Actif</b>			
Trésorerie		2'165'889.20	600'247.39
Créances résultant de la vente de biens / prestations de services	2.10	726'331.21	302'705.60
Autres créances à court terme	2.11	210.20	88.65
Stocks et prestations de services non facturées		4'435.40	4'948.60
Comptes de régularisation actifs	2.12	569'556.30	727'657.35
<b>Actif circulant</b>		<b>3'466'422.31</b>	<b>1'635'647.59</b>
Immobilisations corporelles	2.13	1'775'711.59	1'953'595.00
<b>Actif immobilisé</b>		<b>1'775'711.59</b>	<b>1'953'595.00</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>5'242'133.90</b>	<b>3'589'242.59</b>
<b>Passif</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens / prestations de services		94'018.86	50'814.40
Dettes à court terme portant intérêt		107'480.00	60'980.00
Comptes de régularisation passifs	2.14	112'737.74	926'477.75
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>314'236.60</b>	<b>1'038'272.15</b>
Dettes financières à long terme portant intérêt		1'643'571.00	1'097'551.00
Provisions et autres postes analogues prévus par la loi	2.15	0.00	0.00
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>1'643'571.00</b>	<b>1'097'551.00</b>
<b>Capital des fonds</b>		<b>2'119'992.05</b>	<b>323'299.40</b>
<b>Capital de l'association</b>		<b>1'164'334.25</b>	<b>1'130'120.04</b>
<b>Total du passif</b>		<b>5'242'133.90</b>	<b>3'589'242.59</b>



Centre éducatif et pédagogique Courtelary

Crêt du Sapelot  
2608 Courtelary  
Tél.: 032 945 10 20  
Fax: 032 945 10 25  
info@cep-courtelary.ch  
www.cep-courtelary.ch